



Tel : 02.98.26.68.11

Fax : 02.98.26.38.99

[commune-de-pleyben@wanadoo.fr](mailto:commune-de-pleyben@wanadoo.fr)

[www.mairiepleyben.fr](http://www.mairiepleyben.fr)



## VILLE de PLEYBEN

### FOURNITURE et LIVRAISON

### de SIGNALISATION VERTICALE

Pour la période du 1<sup>er</sup> JUIN 2017 au 31 DECEMBRE 2020

CAHIER des CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

### SOMMAIRE

Fourniture et livraison de signalisation verticale

Cahier des Clauses Techniques Particulières

<b>Article 1</b>	<b>Champ d'application</b>
<b>Article 2</b>	<b>Normes et réglementation</b>
<b>Article 3</b>	<b>Panneaux</b>
<b>Article 4</b>	<b>Revêtements</b>
<b>Article 5</b>	<b>Supports et accessoires</b>
<b>Article 6</b>	<b>Remise sur l'ensemble du catalogue du fournisseur</b>
<b>Article 7</b>	<b>Livraisons</b>

### **Article 1 : Champ d'application**

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) concernent les prestations de fournitures (livraison comprise) de signalisation verticale, panneaux de police, directionnelle et temporaire.

### **Article 2 : Normes et réglementation**

Tous les équivalents devront être conformes aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière définie par l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et des modifications apportées par les arrêtés en cours de validité à la date de la signature du marché.

L'ensemble des panneaux de signalisation Police SP Directionnelle SD et Temporaire XP devra être conforme aux normes en vigueur. Toutes les certifications (« NF – équipements de la route ») devront être en cours de validité à la date de signature du marché. Les attestations de droit d'usage (ou certificats d'homologation), ainsi que les fiches techniques seront jointes à l'offre.

### **Article 3 : Panneaux**

L'ensemble des panneaux de signalisation sera inoxydable soit par leur nature, soit par leur traitement de surface. En aucun cas le bord des panneaux devra présenter des arrêtes vives et coupantes.

Ils pourront être laqués à la demande du Maître d'œuvre dans un RAL à définir.

La boulonnerie sera entièrement en inox. Le matériel proposé devra être adaptable au mobilier existant en ce qui concerne les fixations (mâts), les caissons traversant (changement des cartouches) et signalétique (changement des profils).

### **Article 4 : Revêtements**

Il ne sera utilisé qu'un même type normalisé de film sur chaque panneau provenant du même fabricant.

Les films proposés devront répondre à une vulnérabilité de 7 ans pour la classe 1 et de 10 ans au minimum pour la classe.

### **Article 5 : Supports et accessoires**

Les supports seront en acier galvanisé ou en aluminium anodisé, de section rectangulaire, carré ou rond.

### **Article 6 : Remise sur l'ensemble du catalogue fournisseur**

L'entreprise retenue s'engage à fournir à la demande de la mairie de Pleyben n'importe quel article avec une remise au pourcentage sur l'ensemble de ses fournitures disponibles.

### **Article 7 : Livraisons**

La signalisation sera livrée aux ateliers des Services Techniques Municipaux – Z.A. du Dreverz – Rue Maurice de Trésiguidy à PLEYBEN.